

D'une inscription...

S'inscrire, marquer sa place et son rôle dans le groupe-classe, faire des choix et s'y tenir, vivre et grandir au contact des autres. S'épanouir...

Marquer son arrivée dans la classe

PS et GS : en retournant son étiquette, chacun fait acte de présence : il fait partie intégrante du groupe-classe.

Participation au "quoi de neuf ?"

- GS : si un enfant souhaite raconter quelque chose au "quoi de neuf ?", il inscrit son prénom sur une ardoise. Il attendra alors sans inquiétude que la maîtresse lui donne la parole.

- PS : à l'ouverture du "quoi de neuf ?", les petits lèvent le doigt pour m'inscrire (en début d'année, les enfants qui souhaitent parler le font au fur et à mesure de leurs demandes entre les tours des GS).

Participation au conseil

- Propositions : elles sont inscrites dans le cahier de préparation du conseil pendant lequel elles pourront être présentées par l'auteur.

- Critiques : un tableau est affiché à hauteur des enfants, ils inscrivent leur prénom et en face celui de l'enfant qu'il désire critiquer. A la fin du conseil, les critiques inscrites sont rappelées par la maîtresse mais chacun reste libre de concrétiser ou non ses doléances.

PENDANT LES ATELIERS

Prendre une place dans un atelier en apposant son étiquette dans le tableau.

- Faire un choix d'activité pour un temps spécifique (on s'inscrit pour les ateliers du matin puis pour ceux de l'après-midi).

- Se référer à un tableau récapitulatif (collectif ou individuel) pour faire le point sur l'avancé du contrat commun.

- Choisir des partenaires provisoires pour les jeux de découverte mais aussi pour une entraide constructive.

Faire le point sur son activité hebdomadaire

- De fin septembre à décembre : seuls les travaux du contrat commun (écriture + graphisme / dessin + lecture / discrimination visuelle + formes & nombres) sont répertoriés sur le tableau collectif. A la fin des ateliers, les enfants qui ont entamé une partie du contrat cochent la case correspondante au crayon à papier, si le travail est terminé la croix est faite au feutre de couleur (les productions attendues pour la semaine en cours sont présentées en rappel dans un code de couleurs explicite en relation avec le tableau d'inscriptions et les différents espaces fonctionnels de la classe).

A tout moment disponible pour l'enfant et la maîtresse d'un simple coup d'œil, l'avancement du contrat est affiché pour mieux inviter chacun à réfléchir son inscription.

- A partir de janvier, chaque enfant dispose d'une feuille individuelle pour le suivi des ateliers, elles sont rassemblées dans une boîte à la portée de tous. Celles-ci répertorient non seulement les ateliers issus du contrat commun auquel s'ajoute le plan individuel mais aussi les ateliers de découverte et de manipulation. Cette nouvelle forme permet de valoriser les apprentissages mis en place inconsciemment par les enfants et régule naturellement la fréquentation de certains espaces très demandés permettant ainsi de dégager du temps pour le plan individuel (chacun peut tout aussi bien choisir de le réaliser lors de temps libres) .

Avant de s'inscrire, chaque enfant prend possession de sa feuille et peut ainsi visualiser l'avancement de son contrat . L'enfant s'inscrit et place sa feuille à l'endroit de son atelier puis, à la fin du temps imparti est invité à cocher la case correspondante à son activité. Après une ou deux semaines d'adaptation, la feuille sera collée dans le cahier de travail juste avant les fiches ou traces produites pendant la semaine.